



2022-08
186

01 - OUVERTURE DE SÉANCE
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILLES

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Gilles siège en séance extraordinaire ce 22 août 2022, à la salle municipale située au 1605, rue Principale, à compter de 19 h 30.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Gérard Grondin
Siège #2 - Bruno Montminy
Siège #3 - Patricia St-Hilaire
Siège #4 - Carole Dubois
Siège #5 - Yvan Champagne
Siège #6 - Jimmy Richard

Sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Robert Samson.

M. Raynald Martel directeur général / Greffier-trésorier, assiste également à cette séance.

La conseillère Patricia St-Hilaire (siège 3) est arrivée à 19 h 35, soit après l'ouverture de la séance extraordinaire.

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

Après la vérification du quorum et état des formalités relatives à l'avis d'assemblée extraordinaire.

Les membres du Conseil présents renoncent unanimement à tout avis de convocation qui aurait pu devoir précéder la présente séance, consentant unanimement à ce que soient discutés et traités, lors de la présente séance, les points inscrits à l'ordre du jour tel que présenté.

M. le Maire déclare la séance ouverte et invite l'assistance à une réflexion personnelle avant le début de l'assemblée.

En conséquence, il est proposé par la conseillère Carole Dubois, appuyé par le conseiller Jimmy Richard et résolu unanimement de déclarer cette séance dûment ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

02 - MOT DU MAIRE

Inscrire mot ici

03 - MOT DU DIRECTEUR

Le directeur général profite de la rencontre pour faire état des orientations qu'il se propose d'arrêter et mettre en application, en corrélation avec les indications du conseil quant à :

- La rétention des services de la firme Induktion pour étude en lien avec la mécanique du bâtiment et l'efficacité énergétique au niveau de l'Hôtel de Ville;
- La télésurveillance des locaux.

04 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2022-08
187

05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour suivant a été soumis aux membres du Conseil :

01 - OUVERTURE DE SÉANCE

02 - MOT DU MAIRE

03 - MOT DU DIRECTEUR

04 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

06 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

07 - FINANCES

08 - URBANISME

09 - LOISIRS

10 - INFRASTRUCTURES

11 - IMMEUBLES, PARCS & TERRAINS

12 - RESSOURCES HUMAINES

13 - CONTENTIEUX

14 - PROMOTION, SUBVENTION, AIDE FINANCIÈRE

14.01 - Comité de mise en œuvre de la politique Famille-Aînés

15 - SÉCURITE CIVILE

16 - VARIA

17 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yvan Champagne, appuyé par le conseiller Gérard Grondin, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

06 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il n'est pas permis d'adopter un procès-verbal pour une séance tenue antérieurement.

07 - FINANCES

Sujet non mentionné dans l'avis de convocation.

08 - URBANISME

Sujet non mentionné dans l'avis de convocation.

09 - LOISIRS

Sujet non mentionné dans l'avis de convocation.

10 - INFRASTRUCTURES

Sujet non mentionné dans l'avis de convocation.

11 - IMMEUBLES, PARCS & TERRAINS

Sujet non mentionné dans l'avis de convocation.

12 - RESSOURCES HUMAINES

Sujet non mentionné dans l'avis de convocation.

13 - CONTENTIEUX

Sujet non mentionné dans l'avis de convocation.

14 - PROMOTION, SUBVENTION, AIDE FINANCIÈRE

14.01 - Comité de mise en œuvre de la politique Famille-Aînés

Considérant tout le travail effectué par le comité de pilotage, mis sur pied par le Conseil en 2020, pour procéder à la révision de la Politique Famille-Aînés qui datait de 2015;

Considérant qu'au terme des consultations publiques menées par ledit comité, des constats observés et des priorités retenus, le Conseil a pu adopter une politique et un plan d'actions pour les 5 prochaines années;

Considérant que pour mettre en œuvre ce plan d'actions, il est pertinent de confier un mandat au comité de pilotage qui devient le comité de mise en œuvre;

Il est proposé par le maire Robert Samson, appuyé par le conseiller Yvan Champagne et résolu de remercier les membres du comité de pilotage, pour le travail effectué depuis 2020 et de mettre sur pied le Comité de mise en œuvre de la politique qui :

- portera le nom de " Comité Action Famille-Aînés ";

- sera composé comme suit :

- deux (2) représentants des aînés;
- deux (2) représentants des familles;
- deux (2) représentants jeunesse;
- un (1) représentant du milieu scolaire;
- un (1) représentant du monde culturel;
- un (1) représentant du monde des affaires
- un (1) responsable des loisirs;
- un (1) élu municipal.

Il est entendu que les personnes qui ont généreusement donné du temps pour les travaux du comité de pilotage sont les premières à se voir offrir un poste au sein du nouveau comité. Les postes vacants sont comblés par la suite.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

15 - SÉCURITE CIVILE

Sujet non mentionné dans l'avis de convocation.

16 - VARIA

Aucun sujet

17 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

**2022-08
189**

18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Bruno Montminy, appuyé par la conseillère Carole Dubois et résolu à l'unanimité que cette séance extraordinaire soit levée à 19 h 54.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Robert Samson, maire

Raynald Martel, directeur général / greffier-trésorier